



Glossaire des documents de la branche de l'AES

Glossaire AES – CH 2020

Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Association des entreprises électriques suisses
Associazione delle aziende elettriche svizzere

Téléphone +41 62 825 25 25, Fax +41 62 825 25 26, info@electricite.ch, www.electricite.ch



Impressum et contact

Éditeur

Association des entreprises électriques suisses AES
Hintere Bahnhofstrasse 10
CH-5000 Aarau
Téléphone +41 62 825 25 25
Fax +41 62 825 25 26
info@electricite.ch
www.electricite.ch

Auteurs de la première édition

Secrétariat AES

Responsabilité

Le Secrétariat de l'AES est désigné responsable de la tenue à jour et de l'actualisation du document.



Remarque sur la présente version du glossaire

Cette version initiale du «Glossaire des documents de la branche de l'AES» comprend principalement des termes issus du document principal et des documents clés de l'AES. Il sera complété au fur et à mesure par des termes provenant d'autres documents.

Critères pour l'insertion de termes dans le Glossaire des documents de la branche de l'AES

Les termes et les définitions figurant dans le glossaire doivent respecter les principes suivants:

- Les termes du glossaire de la branche sont tirés de documents de la branche de l'AES (y c. concepts et documents d'application OSTRAL) et sont définis dans ces documents.
- Les termes et les définitions sont rattachés à un document de la branche déterminant.
- Les termes et les définitions sont approuvés en même temps que ces documents de la branche.
- Ces termes et ces définitions sont complétés par des termes issus des lois et des ordonnances.

La règle suivante vaut pour la poursuite du développement du glossaire:

Les termes adaptés et les nouveaux termes à insérer sont soumis à l'approbation du Comité de l'AES dans le contexte de la révision ou de la rédaction de nouveaux documents de la branche.

Imprimé n° 2203 / FR, édition 2020

Copyright

© Association des entreprises électriques suisses AES

Tous droits réservés. L'utilisation des documents pour un usage professionnel n'est permise qu'avec l'autorisation de l'AES et contre dédommagement. Sauf pour usage personnel, toute copie, distribution ou autre usage de ce document sont interdits. Les auteurs déclinent toute responsabilité en cas d'erreur dans ce document et se réservent le droit de le modifier en tout temps sans préavis.

Égalité linguistique entre femmes et hommes

Dans le souci de faciliter la lecture, seule la forme masculine est utilisée dans le présent document. Toutes les fonctions et les désignations de personnes s'appliquent toutefois tant aux femmes qu'aux hommes. Merci de votre compréhension.



Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
accès au réseau	Netzzugang	Le droit d'utiliser le réseau afin d'acquérir de l'électricité auprès d'un fournisseur de son choix ou d'injecter de l'électricité.		LApEI
AES (dans le contexte d'OSTRAL)	VSE (im OSTRAL-Zusammenhang)	L'Association des entreprises électriques suisses (AES) est chargée, en cas de grave pénurie d'électricité, de faire les préparatifs requis en vue d'exécuter différentes mesures ordonnée par la Confédération qui visent en particulier à réduire la consommation et à gérer le courant. Le Conseil fédéral a confié ces tâches à l'AES, en tant qu'organisation des milieux économiques appelée à prêter son concours selon l'art. 60 LAP, en édictant l'ordonnance sur l'organisation de la branche électricité pour garantir l'approvisionnement économique du pays (Oobe ; RS 531.35).	AES	Document de base OSTRAL
agrégation de groupe-bilan	Bilanzgruppenscharf (-es Aggregat)	Addition de séries chronologiques par groupe-bilan et par intervalle de temps.		SDAT-CH
agrégation des données	Datenaggregation	Formation d'une somme à partir de diverses données synchrones mesurées.		MC-CH
agréger	Aggregieren	Somme de plusieurs valeurs pour constituer une nouvelle valeur selon des règles définies.		MC-CH
approbation et étalonnage	Approbaton und Eichung	Autorisation et vérification des instruments de mesure reconnues par l'État.		MC-CH
attribution des services-système	Systemdienstleistungen (SDL)- Zuteilung	Les services-système (SDL) permettent d'assurer en tout temps une exploitation sûre et fiable des réseaux. Dans le cadre du présent document, l'attribution des SDL se réfère à la puissance de réglage secondaire. Les besoins en SDL diffèrent selon les SDL disponibles dans le réseau d'interconnexion européen (ENTSO-E) ou selon que la Suisse doit fonctionner en îlot.		Document de base Gestion de l'offre en électricité (OSTRAL)
bénéficiaire d'un raccordement au réseau	Netzanschlussnehmer	Les bénéficiaires d'un raccordement au réseau sont les propriétaires des biens-fonds et des installations incluant des équipements électriques qui sont raccordés au réseau.		MMEE-CH
besoins propres	Eigenbedarf	Les besoins propres (alimentation auxiliaire selon l'Oene) d'une centrale correspondent à la puissance et l'énergie électrique nécessaires aux besoins immédiats de l'installation de production, y compris de leurs installations annexes et auxiliaires auxquelles il n'est pas possible de renoncer pour l'exploitation de l'installation de production. Les besoins propres peuvent être couverts directement par l'installation de production ou par un réseau tiers, la première étant préférable.		MURD-CH
Centre de tri et de communication OSTRAL	OSTRAL Melde- und Triagestelle	Organe central de tri et de communication chargé de soutenir la commission OSTRAL en matière de gestion et de communication à partir du niveau de préparation 2. Il dispose d'un approvisionnement en électricité assuré et peut être contacté via la téléphonie des centrales électriques ainsi que via les autres installations de communication de Swissgrid en cas de panne.	CTC	Document de conduite de la commission OSTRAL

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
changement de fournisseur	Lieferantenwechsel	Changement de fournisseur d'énergie par le consommateur final.		MC-CH
charge résiduelle	Restlast	Part de l'énergie électrique qui doit être générée par de la production pilotable. La charge résiduelle correspond à la prévision de charge moins la production non pilotable et les importations.		Document de base Gestion de l'offre en électricité (OSTRAL)
classe de précision	Genauigkeitsklasse	Définition de la précision des appareillages de mesure.		MC-CH
clé de répartition « énergie »	Verteilschlüssel Energie	Une clé de répartition est nécessaire pour assurer une attribution optimale des programmes prévisionnels. Cette clé de répartition fixe, pour chaque centrale de production pilotable, la part de la charge résiduelle qu'elle doit couvrir en fonction des réserves dont elle dispose. La clé de répartition permet de garantir que les réserves d'énergie disponibles à l'échelle du pays soient mises à contribution de manière proportionnelle.		Document de base Gestion de l'offre en électricité (OSTRAL)
code EIC	EIC Code	Code d'identification uniforme pour un acteur ou une zone, et qui est attribué par un organisme désigné par ETSO.		MC-CH
code OBIS	OBIS-Kennzahl	Numéro OBIS (Object Identification System) destiné à identifier les données de mesure conformément à la norme CEI 62056-61:2002. Il en résulte, conjointement avec la désignation du point de mesure, une identification univoque des valeurs de mesure.		MC-CH
Common Grid Model	Common Grid Model	Désigne un jeu de données convenu par divers GRT décrivant les caractéristiques principales du système électrique de leur domaine de responsabilité (production, charge et topologie du réseau) ainsi que les règles pour le changement de ces caractéristiques lors du processus de calcul de capacités.		TC-CH
compteur	Zähler	Dispositif technique servant à mesurer le flux d'énergie (énergie active et éventuellement énergie réactive).		MC-CH
compteur d'énergie	Energiezähler	Cf. → compteur		MC-CH
consommateur captif	Fester Endverbraucher	Sont considérés comme consommateurs captifs les ménages et les autres consommateurs finaux qui consomment annuellement moins de 100 MWh par site de consommation.		LApEI
consommateur final	Endverbraucher	Client achetant de l'électricité pour ses propres besoins. Cette définition n'englobe ni l'électricité fournie aux centrales électriques pour leurs propres besoins, ni celle destinée à faire fonctionner les pompes des centrales de pompage.	CF	LApEI
consommateur final avec approvisionnement de base	Endverbraucher mit Grundversorgung	Consommateur final captif ou qui renonce à l'accès au réseau (art. 6, al. 1, LApEI).		OApEI
consommateur final libre	Freier Endverbraucher	Les consommateurs finaux libres sont des consommateurs finaux qui font ou ont déjà fait usage de leur droit d'accès au réseau. Ils sont exclus de l'approvisionnement de base au sens de l'art. 6 LApEI. Dans ce cas, il n'y a pas de régulation des prix et des coûts d'approvisionnement imputables en vertu de la LApEI.		SCCA-CH

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
consommateurs contingentés	Kontingentierte Verbraucher	Les consommateurs contingentés sont de gros consommateurs, y compris multi-sites, soumis à contingentement.		Document de base Contingentement de l'électricité (OSTRAL)
consommateurs multi-sites	Multi-Site Verbraucher	Les consommateurs multi-sites sont de gros consommateurs disposant de plusieurs sites desservis par un ou plusieurs gestionnaires de réseau de distribution (GRD). Ils peuvent également comprendre de plus petits sites de consommation possédés en propre. Les consommateurs multi-sites disposent, pour leur consommation énergétique, d'un organe central de coordination et de pilotage inscrit comme tel auprès de l'OSTRAL. Il s'agit, typiquement, d'entreprises structurées en filiales ou en franchises, ou d'entreprises de secteurs comme les transports ou les infrastructures qui assument des tâches publiques.		Document de base Contingentement de l'électricité (OSTRAL)
consommation totale	Gesamtverbrauch	Consommation des consommateurs finaux et de l'installation de production.		MC-CH
contingent	Kontingent	Il s'agit de la quantité maximale d'énergie électrique (kWh) dont peut disposer un consommateur contingenté pendant une période de contingentement. Le contingent est le produit du taux de contingentement par la quantité de référence.		Document de base Contingentement de l'électricité (OSTRAL)
contingentement	Kontingentierung	Le contingentement consiste en une limitation quantitative de la consommation électrique basée sur une période de référence. Les consommateurs soumis à ce type de contingentement n'ont alors droit, pendant une période donnée (période de contingentement), qu'à une moindre quantité d'énergie électrique (contingent).		Document de base Contingentement de l'électricité (OSTRAL)
contrat back-to-back	Back-to-back-Vertrag	Un contrat back-to-back se définit comme un contrat de fourniture d'énergie à des consommateurs finaux dans le cadre duquel le fournisseur direct conclut immédiatement auprès d'un fournisseur amont des contrats de fourniture d'énergie spécifiques. Le but de cette transaction est de s'assurer contre les fluctuations des prix du marché pendant la durée du contrat. Au-delà du risque de défaillance, le fournisseur direct n'assume alors pratiquement aucun autre risque. Le prix d'achat et le volume d'achat considérés au départ (ex-ante) correspondent au prix de vente et au volume de vente en tenant compte d'une marge de commercialisation définie pour la période convenue (une ou plusieurs années).		SCCA-CH
contrat de raccordement au réseau	Netzanschlussvertrag	Un contrat de raccordement au réseau doit être conclu pour chaque station de raccordement au réseau.		DC-CH
contribution aux coûts du réseau	Netzkostenbeitrag	La contribution aux coûts du réseau correspond à la sollicitation demandée du réseau de distribution, sans tenir compte d'éventuelles extensions du réseau. Les producteurs sont exemptés du paiement de la contribution aux coûts du réseau.	CCR	MURD-CH

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
contribution de raccordement	Anschlussbeitrag	Le GRD définit, compte tenu des bases juridiques, les contributions de raccordement dues par le bénéficiaire d'un raccordement au réseau pour le raccordement principal ainsi que pour le raccordement de secours, le raccordement de réserve et le raccordement pour révision. La contribution de raccordement se compose de la contribution de raccordement au réseau et de la contribution aux coûts du réseau.		MURD-CH
contribution de raccordement au réseau	Netzanschlussbeitrag	La contribution de raccordement au réseau correspond aux coûts occasionnés par la création du raccordement de l'utilisateur au réseau.	CRR	MURD-CH
convention d'exploitation	Betriebsvereinbarung	Pour chaque point de dérivation, il est possible d'établir une convention d'exploitation en complément du contrat de raccordement au réseau.		DC-CH
coordinateur des groupes-bilan	Bilanzgruppenkoordinator	Le GRT assure dans sa fonction de coordinateur des groupes-bilan la prestation de service "gestion du bilan" au bénéfice du responsable du groupe-bilan (RGB). Il est en particulier responsable de la gestion des programmes vis-à-vis des groupes-bilan ainsi que de l'équilibre du bilan global de la zone de réglage Suisse. S'il y a une demande de création d'un groupe-bilan, le CGB contrôle que les conditions d'admission soient remplies par le demandeur.	CGB	MMEE-CH
côté haute tension	Oberspannungsseite	Côté d'un transformateur présentant la tension d'exploitation la plus élevée.		MC-CH
courbe d'injection	Einspeisegang	Série chronologique mesurée du flux d'énergie depuis l'unité de production jusqu'au réseau.		MC-CH
courbe de charge	Lastgang	Série chronologique de l'énergie, déterminée par l'intégration de la puissance par période de décompte. Cf. → courbe d'injection.		MC-CH
courbe de charge brute du réseau	Bruttolastgangsumme des eigenen Netzes	Courbe de charge brute du réseau (hors réseaux en aval).	CCBA/RP	MC-CH
courbe de charge brute totale	Totale Bruttolastgangsumme	Courbe de charge brute de tous les consommateurs finaux (y compris réseaux en aval).	CCBA/T	MC-CH
délestages de réseau	Netzabschaltungen	Mesure ordonnée par l'État, dans le cadre de laquelle le consommateur final n'est temporairement pas approvisionné du fait de délestages cycliques nationaux sur le réseau.		Document de conduite de la commission OSTRAL
désignation du point de mesure	Messpunktbezeichnung	Appellation d'un point de mesure visant à l'identifier clairement.		MC-CH
détecteur du sens de circulation de l'énergie	EnFluRi-Sensor	Le détecteur du sens de circulation de l'énergie est une installation technique permettant d'établir la direction de circulation de l'énergie avec un couplage communicant relié au système de stockage (onduleur).		MDSE-CH
différence de couverture	Deckungsdifferenz	On entend par différence de couverture l'écart déterminé dans le calcul rétrospectif entre les coûts réels imputables au réseau (coûts réels) et les revenus réels réalisés (revenus réels) au cours d'une année tarifaire. En général, on prend, dans le cadre de la comptabilité analytique, l'année comptable comme période de référence, qui peut différer de l'année civile.		SCCD-CH
disponibilité ou fiabilité de l'approvisionnement	Versorgungsverfügbarkeit bzw. Versorgungszuverlässigkeit	Capacité du réseau à garantir l'approvisionnement en électricité de tous les consommateurs finaux en temps voulu.		DC-CH

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
dispositif de stockage d'électricité couplé en AC	AC gekoppelter Speicher	Le dispositif de stockage est équipé d'un onduleur ou d'un générateur propre (indépendant d'une éventuelle IPE) qui lui permet aussi bien de se charger que de se décharger.		MDSE-CH
dispositif de stockage d'électricité couplé en DC	DC gekoppelter Speicher	Le dispositif de stockage d'électricité est raccordé côté DC, parallèlement à une IPE, sur un onduleur ou un générateur commun et ne peut être mesuré séparément côté AC de l'onduleur/du générateur.		MDSE-CH
dispositif de stockage simple	Reiner Speicher	Les installations de stockage qui ne sont reliées à aucun consommateur final et soutirent de l'énergie du réseau de distribution à des seules fins de stockage pour les réinjecter un peu plus tard au point de soutirage ne prélèvent pas d'énergie pour leur consommation propre.		MURD-CH
Distribution Code	Distribution Code	Recommandation de la branche pour le marché suisse de l'électricité sur les Règles techniques pour le raccordement, l'exploitation et l'utilisation du réseau de distribution.	DC	DC-CH
données brutes	Rohdaten	Informations non modifiées, telles qu'elles sont relevées au niveau d'un équipement technique de mesure.		MC-CH
données de mesure	Messdaten	Terme générique utilisé pour désigner les valeurs de mesure et de comptage.		MC-CH
durée d'utilisation résiduelle	Restnutzungsdauer	Nombre de jours durant lesquels les réserves d'énergie cumulées de l'ensemble des centrales du pays permettent de couvrir la consommation nationale. Dans le cas des centrales à accumulation, le calcul de la durée d'utilisation résiduelle doit tenir compte des apports.		Document de base Gestion de l'offre en électricité (OSTRAL)
écart toléré	Abweichungstoleranz	L'écart toléré de la synchronisation temporelle pour la mesure de la courbe de charge (en %).		MC-CH
échange de données	Datenaustausch	Échange de données dans un format défini et selon une procédure définie. L'échange de données a lieu sur la base d'une convention.		MC-CH
énergie d'ajustement	Ausgleichsenergie	L'énergie électrique facturée servant à compenser la différence entre la consommation ou la fourniture effectives d'un groupe-bilan et sa consommation ou sa fourniture programmées.		LApEI
énergie de réglage	Regelenergie	L'électricité dont l'apport est automatique ou commandé à partir de centrales et qui est destinée à maintenir les échanges d'électricité au niveau prévu ainsi qu'à garantir le bon fonctionnement du réseau.		LApEI
énergie réactive	Blindenergie	Énergie électrique utilisée pour produire des champs magnétiques ou électriques ou pour le maintien de la tension dans le cadre de l'exploitation du réseau.		MC-CH
énergies renouvelables	Erneuerbare Energien	L'énergie hydraulique, l'énergie solaire, l'énergie géothermique, la chaleur ambiante, l'énergie éolienne ainsi que l'énergie tirée de la biomasse et des déchets de biomasse.		LApEI
équipements de protection	Schutzeinrichtungen	Pour une exploitation sûre avec peu de réactions indésirables des installations raccordées au réseau de distribution, les GRD et les utilisateurs du réseau doivent pourvoir leurs installations de systèmes de protection. Ceux-ci doivent répondre à la structure et aux conditions d'exploitation du réseau ou des installations raccordées et doivent être exploités de manière coordonnée.		DC-CH

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
état de blackout	Blackout-Zustand	Cet état de réseau est défini dans le Transmission Code.		TC-CH
état de reconstruction du réseau	Netzwiederaufbauzustand	Cet état de réseau est défini dans le Transmission Code.		TC-CH
état de réseau dégradé	Gefährdeter Netzzustand	Cet état de réseau est défini dans le TC.		TC-CH
état de réseau normal	Normaler Netzzustand	Cet état de réseau est défini dans le Transmission Code.		TC-CH
état de réseau perturbé	Gestörter Netzzustand	On distingue les trois états suivants: état d'urgence, état de blackout et état de reconstruction de réseau. Ces états de réseau sont définis dans le Transmission Code.		TC-CH
exploitant d'installation	Anlagenbetreiber	Terme générique utilisé pour désigner les exploitants d'installations de réseau complètes ou partielles appartenant au réseau de transport, aux réseaux de distribution ou aux centrales électriques, ainsi que les gestionnaires d'installations de clients ou de consommation finale.		HB-HKN+FP
exploitant d'installations raccordées au RT	Anlagenbetreiber am ÜN	Terme générique utilisé pour désigner les exploitants d'installations dont les installations sont directement raccordées au réseau de transport.		TC-CH
exploitant de centrale significatif	Signifikanter Kraftwerksbetreiber	Ce terme est défini dans le Transmission Code.	S-EC	TC-CH
facteur K	K-Faktor	Facteur servant à évaluer les surcoûts disproportionnés dans les niveaux de réseau en amont provoqués par le raccordement et l'exploitation d'unités de production.		MURD-CH
fournisseur	Lieferant	Un fournisseur se procure de l'énergie et, le cas échéant, des garanties d'origine auprès d'un ou de plusieurs négociants et/ou producteurs pour couvrir les besoins de ses consommateurs finaux.		MMEE-CH
garantie d'origine	Herkunftsnachweis	Depuis 2013, les garanties d'origine (GO) fournissent la preuve de l'origine et de la qualité de toute l'électricité produite en Suisse par les centrales électriques d'une puissance de raccordement supérieure à 30 kVA. Pour le consommateur final, la garantie d'origine certifie que le mix énergétique livré correspond aux indications portées sur la facture.	GO	MC-CH
Gestion de l'offre	Angebotslenkung	Pendant une pénurie grave, la Gestion de l'offre doit permettre que la Suisse puisse continuer à s'alimenter en énergie électrique au moyen des ressources à disposition. L'approvisionnement énergétique est garanti le plus longtemps possible grâce à la gestion centralisée des centrales électriques.	GO	Document de base Gestion de l'offre en électricité (OSTRAL)
gestion de la charge	Lastmanagement	La gestion de la charge englobe la commande d'équipements consommateurs interruptibles par le GRD et sert par exemple à éviter des congestions ou à mieux répartir la charge des réseaux de distribution.		DC-CH
Gestion de la demande	Verbrauchslenkung	L'objectif des mesures de gestion de la demande (par exemple contingentement, délestages) est d'économiser une certaine quantité d'électricité sur une période donnée.	GD	Document de base OSTRAL
gestion des données de mesure	Messdatenmanagement	Actions portant sur l'enregistrement, le transfert et le traitement des données de mesure (principalement les valeurs d'énergie) au moyen de systèmes informatiques.		MC-CH

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
gestion du bilan d'ajustement	Bilanzmanagement	L'ensemble des mesures techniques, opérationnelles et comptables servant à assurer l'équilibre permanent des bilans en puissance et en énergie dans le système d'électricité; en font notamment partie la gestion des programmes prévisionnels, la gestion des mesures et la gestion de la compensation des bilans d'équilibre.		OApEI
gestionnaire d'installations de clients significatif	Signifikanter Kundenanlagenbetreiber	Ce terme est défini dans le Transmission Code.	S-GIC	TC-CH
gestionnaire de la production d'électricité	Bewirtschafter Stromproduktion	Organe central de Swissgrid, opérationnel et coordinateur, chargé de regrouper et de traiter les informations issues de la Gestion de l'offre et, en partie, de la Gestion de la demande. À partir du niveau de préparation 4, cet organe assure la mise en œuvre opérationnelle de la Gestion de l'offre (p. ex. l'attribution quotidienne des services-système et des profils de production aux gestionnaires de centrale).	GPE	Document de conduite de la commission OSTRAL
gestionnaire de réseau de distribution	Verteilnetzbetreiber	Le gestionnaire de réseau de distribution (GRD) a pour tâches d'assurer une exploitation sûre, performante et efficace du réseau de distribution. De plus, il raccorde les bénéficiaires d'un raccordement au réseau à son réseau et rend l'utilisation du réseau possible à ses utilisateurs.	GRD	MMEE-CH
gestionnaire de réseau de faible envergure	Arealnetzbetreiber	Le GRFE est mandataire et représentant du PRFE; il exploite et gère le RFE. Le GRFE et le PRFE peuvent être une seule et même personne physique ou juridique.	GRFE	RFE-CH
gestionnaire du réseau de transport	Übertragungsnetzbetreiber	Le GRT est responsable de la gestion du réseau suisse de transport avec comme but une exploitation sûre, performante et efficace tout en respectant les grandeurs limites techniques et les règles techniques en vigueur.	GRT	MMEE-CH
gros consommateurs	Grossverbraucher	Les gros consommateurs sont des consommateurs finaux dont la consommation annuelle est supérieure ou égale à 100 000 kWh et qui bénéficient d'un droit d'accès au réseau au sens de l'art. 11 de l'OApEI, qu'ils l'aient ou non exercé. La consommation annuelle des douze mois précédant le dernier relevé effectué est déterminante pour fixer le droit d'accès au réseau des consommateurs finaux. Font également partie des gros consommateurs les consommateurs finaux dont la consommation annuelle est inférieure à 100 000 kWh et qui, ayant par le passé eu une consommation supérieure à 100 000 kWh, ont fait valoir leur droit d'accès au réseau.		Document de base Contingentement de l'électricité (OSTRAL)
groupe-bilan	Bilanzgruppe	Le groupement de nature juridique d'acteurs du marché de l'électricité visant à constituer vis-à-vis de la société nationale du réseau de transport une unité de mesure et de décompte dans le cadre de la zone de réglage Suisse.		LApEI
groupe-bilan pour les énergies renouvelables	Bilanzgruppe für erneuerbare Energien	Groupe-bilan comprenant les installations RPC dont la courbe de charge est mesurée (installations relevant de la rétribution à prix coûtant du courant injecté).		MC-CH
index du compteur	Zählerstand	Valeur fournie ou relevée sur un dispositif de mesure étalonné (valeur brute).		MC-CH

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
injection	Einspeisung	Fourniture physique d'énergie électrique ou maintien d'une réserve de puissance en un point de raccordement donné du réseau (cf. soutirage).		MC-CH
lecture	Auslesung	Cf. → relevé; N.B.: d'une manière générale, il est recommandé d'utiliser le terme «relevé».		MC-CH
liste d'attribution	Zuordnungsliste	Le gestionnaire du réseau de distribution envoie au fournisseur une liste d'attribution comportant les points de mesure qui lui sont affectés. Celle-ci permet au fournisseur de contrôler ses données.		MC-CH
maintien de la tension surobligatoire	Überobligatorische Spannungshaltung	Puissance réactive supplémentaire mise à disposition sur appel de la Société nationale du réseau de transport d'après le principe "possibilités et capacités".		TC-CH
maximum de puissance	Leistungsmaximum	Puissance maximale soutirée au cours d'une période de relevé (valeur par quart d'heure ou par heure en cas de profil de charge, valeur unique pour les compteurs à maximum de puissance).		MC-CH
mesure de contrôle, compteur de contrôle	Kontrollmessung, Kontrollzähler	Second appareillage de mesure situé au même endroit que la mesure principale. Les résultats servent au contrôle des grandeurs mesurées ou à la formation de valeurs de substitution.		MC-CH
mesure de décompte	Verrechnungsmessung	Mesure réalisée dans le réseau à des fins de décompte. La mesure de décompte doit être distinguée de la "mesure d'exploitation".		MC-CH
mesure de la courbe de charge	Lastgangmessung	Mesure de la courbe de charge toutes les quinze minutes. La mesure de la courbe de charge est un prérequis pour le changement de groupe-bilan ou de fournisseur.		MC-CH
mesure en temps réel	Echtzeitmessung	Type de mesure permettant d'afficher en tout temps la valeur de mesure instantanée.		MC-CH
mesure et comptage d'exploitation	Betriebliche Messung und Zählung	Comprend la saisie de données de mesure et de comptage pour les tâches liées à l'exploitation du réseau (et non pas aux décomptes).		MC-CH
mesure principale, compteur principal	Hauptmessung, Hauptzähler	Appareil de mesure dont les données sont normalement utilisées pour le décompte.		MC-CH
mesures d'exploitation	Betriebliche Messung	Les mesures d'exploitation comprennent la saisie de données nécessaires aux activités de gestion de l'exploitation (se différenciant donc des mesures servant à la facturation).		DC-CH
Metering Code	Metering Code	Document clé de la recommandation de la branche pour le marché suisse de l'électricité, qui décrit la mise à disposition des données de mesure pour tous les acteurs du marché.	MC	MC-CH
méthode de la puissance maximale	Höchstlastverfahren	La répercussion des coûts est basée sur la mesure de la puissance soutirée de l'année précédente. Ce procédé permet de calculer les maxima de puissance par groupe de clients.		MURD-CH
Modèle d'utilisation des réseaux suisses de distribution	Netznutzungsmodell für das schweizerische Verteilnetz	Bases pour l'utilisation du réseau et la rétribution de l'utilisation des réseaux de distribution suisses.	MURD	MURD-CH
Modèle de marché pour l'énergie électrique – Suisse	Marktmodell für die elektrische Energie - Schweiz	Document de base pour la réglementation des aspects centraux de l'organisation du marché suisse de l'électricité.	MMEE-CH	MMEE-CH
négociant	Händler	Un négociant se procure de l'énergie et/ou des garanties d'origine auprès de fournisseurs, d'autres négociants ou de la Bourse de l'électricité et la transmet à d'autres négociants, à la Bourse de l'électricité ou à des fournisseurs.		MMEE-CH

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
niveau de réseau	Netzebene	L'affectation transparente des coûts de réseaux se réalise par répartition des réseaux de transport et de distribution, en quatre niveaux de tension et trois niveaux de transformation, donc en sept niveaux au total. Le réseau de distribution englobe les niveaux de réseau 2 à 7.		MURD-CH
organe opérationnel central	Zentrale operative Stelle	L'organe opérationnel central coordonne l'ensemble des travaux de mise en œuvre relatifs à la gestion de l'offre et dresse une vue d'ensemble de la situation. Dans le cadre d'OSTRAL, cette fonction est assurée par la société nationale du réseau de transport (Swissgrid).		Document de base Gestion de l'offre en électricité (OSTRAL)
OSTRAL	OSTRAL	L'Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise (OSTRAL) est l'organe d'exécution mis sur pied par l'AES pour une gestion réglementée du courant. Sur le plan organisationnel, elle est une commission de l'AES et bénéficie d'un large soutien dans la branche.		Document de base OSTRAL
pénurie grave	Schwere Mangellage	Il y a pénurie grave lorsque l'approvisionnement économique du pays est considérablement menacé, au risque de causer, de manière imminente, de graves dommages économiques ou de subir de fortes perturbations (art. 2, let. b, LAP). Le domaine Énergie évalue la situation en matière d'approvisionnement et, le cas échéant, présente au délégué à l'approvisionnement économique une proposition de mesures destinées à garantir l'approvisionnement en électricité. Le chef du DEFR propose au Conseil fédéral de mettre en vigueur les mesures de gestion réglementée qui s'imposent. Les autorités publiques peuvent intervenir uniquement lorsque le secteur de l'électricité ne peut pas faire face par ses propres moyens à une pénurie grave.		Document de base OSTRAL
période d'enregistrement	Registrierperiode	Période utilisée pour déterminer une valeur énergétique. La période d'enregistrement est un intervalle de temps uniforme, valable p. ex. pour une courbe de charge.		MC-CH
période de contingentement	Kontingentierungsperiode	Il s'agit de la durée pendant laquelle la consommation d'énergie électrique doit être réduite. Pour des raisons techniques et organisationnelles, cette période est en principe d'un mois et récurrente. Le contingentement prend fin, en tout état de choses, au moment de la levée de la mesure (abrogation de l'ordonnance par le Conseil fédéral).		Document de base Contingentement de l'électricité (OSTRAL)
période de référence	Referenzperiode	Période passée, déterminante pour la fixation de la quantité de référence. Elle correspond en principe à la même période de l'année précédente (p. ex. janvier 2016 comme période de référence pour janvier 2017). Pour les activités saisonnières (p. ex. séchoirs à foin, téléskis, etc.), le GRD peut fixer une quantité de référence sur la base de consommateurs finaux comparables.		Document de base Contingentement de l'électricité (OSTRAL)

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
période de restriction	Einschränkungsperiode	La période pendant laquelle l'exportation d'énergie électrique doit être limitée de manière répétitive. Elle est utilisée à des fins de facturation et déterminée en fonction de la situation au moment où l'entrée en application de la mesure est proposée. La restriction des exportations prend fin dans tous les cas lorsque la mesure est abrogée (abrogation par le Conseil fédéral de l'ordonnance édictée à cet effet).		Document de base Restrictions à l'exportation d'électricité (OSTRAL)
pertes actives (des réseaux propres)	Wirkverluste (der eigenen Netze)	Différence entre l'énergie électrique injectée sur le réseau et la consommation d'énergie électrique à partir du réseau, déduction faite des besoins propres des installations de production et de l'exploitation du réseau (pertes liées à la transformation et au transport). L'énergie perdue déterminée est évaluée par l'exploitant du réseau de distribution aux coûts de revient au sens large, conformément au Schéma de calcul des coûts pour les coûts d'approvisionnement, y compris les coûts de commercialisation et frais administratifs généraux.		SCCD-CH
perturbation	Störung	Événement entraînant le passage involontaire de l'état sûr du réseau à un état dégradé ou perturbé.		MC-CH
phase d'exécution	Vollzugsphase	voir → Phase de gestion réglementée		Document de conduite de la commission OSTRAL
phase de gestion réglementée	Bewirtschaftungsphase	Cette phase commence par l'entrée en vigueur des ordonnances sur la gestion de l'électricité et se termine par l'abrogation de ces ordonnances.		Document de conduite de la commission OSTRAL
phase préparatoire	Vorbereitungsphase	Cette phase est en cours jusqu'à l'entrée en vigueur des ordonnances sur la gestion de l'électricité. Tous les travaux nécessaires à la mise en œuvre doivent être terminés pendant cette phase (formation, travail concret des GRD / Swissgrid / etc.).		Document de conduite de la commission OSTRAL
place de mesure	Messstelle	Ensemble des équipements techniques de mesure raccordés à un point de mesure.		MC-CH
plan de délestage	Netzabschaltplan	Un plan de délestage contient toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre du délestage des secteurs de zone de desserte concernés. Il décrit notamment dans quels secteurs de zone de desserte, à quel moment, à quelle fréquence et à quels endroits les coupures d'alimentation sont opérées.		Document de base Délestage électrique (OSTRAL)
plan de protection du système	Systemschutzplan	Le système de protection du réseau regroupe un paquet de mesures prédéfinies et des processus de gestion de perturbation. Ces mesures sont convenues au préalable avec les parties prenantes concernées.		TC-CH
planification du réseau	Netzplanung	Les GRD effectuent régulièrement des planifications pour le renforcement futur du réseau tout en tenant compte de la situation actuelle et extrapolée de la production et de la consommation. Cette planification a pour but de mettre à disposition un réseau de distribution fiable et efficace et de respecter la qualité de l'approvisionnement.		DC-CH
point de couplage commun (avant: point de raccordement au réseau)	Verknüpfungspunkt (alt: Netzanschlusspunkt)	Le GRD définit le point de raccordement au réseau, celui-ci peut être à différents endroits.		PDIE

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
point de fourniture (avant: point de raccordement)	(Haus-)Anschlusspunkt (alt: Anschlusspunkt)	Le point de fourniture se situe aux bornes d'entrée du coupe-surintensité général.		PDIE
point de mesure	Messpunkt	La plupart du temps identique au point de raccordement au réseau, auquel les appareils de mesure prennent les mesures de l'électricité, de la tension, de la puissance réactive, etc. Cf. → Point d'injection ou de soutirage		MC-CH
point d'injection ou de soutirage	Ein- bzw. Ausspeisepunkt	Point du réseau où un appareil de mesure étalonné mesure le flux d'énergie injecté ou soutiré. Cf. → point de mesure		OApEI
pool de clients virtuel	Virtueller Kundenpool	Regroupement de tous les consommateurs finaux d'une zone de desserte qui ne sont pas concernés par la première étape d'ouverture du marché suisse.		MC-CH
prestataire de services-système (PSS)	Systemdienstleistungserbringer	Acteur du marché de l'électricité qui réalise des services-système sur mandat du gestionnaire de réseau de transport. Dans le cadre de la gestion de l'offre, le PSS assure l'échange d'informations avec l'organe opérationnel central.	PSS	Document de base Gestion de l'offre en électricité (OSTRAL)
producteur	Erzeuger	Le producteur exploite une ou plusieurs unités de production et génère ainsi de l'énergie électrique, pour laquelle des garanties d'origine sont établies conformément aux prescriptions légales. Cf. → producteur (DE: Erzeuger)		MMEE-CH
producteur	Produzent	Cf. → producteur (DE: Erzeuger)		HB-HKN+FP
producteur indépendant	Unabhängiger Produzent	Propriétaire d'installations de production d'énergie dans lesquelles des entreprises chargées de l'approvisionnement de la collectivité détiennent une participation maximale de 50% et qui produisent l'énergie de réseau: 1. essentiellement pour leurs besoins propres, ou 2. sans mandat officiel, essentiellement ou exclusivement en vue de l'injection dans le réseau.		HB-HKN+FP
production brute	Bruttoproduktion	Quantité d'énergie générée par l'installation de production (en kWh).		MC-CH
production nette	Nettoproduktion	Production brute moins besoins propres de l'installation.		MC-CH
production non pilotable	Nicht-steuerbare Produktion	Terme désignant dans ce document principalement les éléments suivants : production des centrales thermiques (principalement nucléaires) ; production des centrales au fil de l'eau ; production du fil de l'eau des centrales à accumulation (part ne pouvant pas être accumulée) ; production à partir des nouvelles énergies renouvelables ; importations/exportations (solde).		Document de base Gestion de l'offre en électricité (OSTRAL)
production pilotable	Steuerbare Produktion	Terme désignant dans ce document la production issue des centrales à accumulation et à pompage-turbinage ainsi que des centrales à gaz. Dans le cas d'EC exploitant plusieurs centrales, la production pilotable est définie de manière individuelle pour chaque centrale.		Document de base Gestion de l'offre en électricité (OSTRAL)
profil de charge standard	Standardlastprofil	Profil de charge caractéristique déterminé à l'aide d'une procédure appropriée pour un groupe d'unités de production ou de consommateurs finaux.		MC-CH

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
programme prévisionnel	Fahrplan	Le profil (puissance moyenne par unité de temps) indiquant la fourniture ou l'acquisition convenue d'énergie électrique pour une certaine durée.		OApEI
programme prévisionnel de production	Produktionsfahrplan	Programme (day-ahead) établi pour chaque centrale de production pilotable sur la base de la clé de répartition « énergie ». Le programme prévisionnel de production intègre une série chronologique de puissance et est contraignant.		Document de base Gestion de l'offre en électricité (OSTRAL)
propres installations participant au système de rétribution de l'injection en commercialisation directe	Eigene Anlagen im Einspeisevergütungssystem mit Direktvermarktung	Les propres installations participant au système de rétribution de l'injection en commercialisation directe (art. 19 ss. LEnE), à savoir les centrales ou les sociétés de production du gestionnaire de réseau de distribution disposant d'un contrat d'approvisionnement de base, sont soumis au champ d'application de l'art. 6 LApEI. L'électricité ainsi produite est considérée comme courant sans garantie d'origine car sa plus-value écologique est rétribuée via la prime d'injection.		SCCA-CH
propriétaire d'installations raccordées au RT	Anlageneigentümer am ÜN	Terme générique utilisé pour désigner les propriétaires d'installations dont les installations sont directement raccordées au réseau de transport		TC-CH
propriétaire de réseau de distribution	Verteilnetzeigentümer	Le PRD est responsable de la planification, de la construction et de la maintenance des installations de réseau de distribution en sa possession. Le PRD est de plus responsable du raccordement au réseau de distribution des installations d'autres PRD, des producteurs et des consommateurs finaux.	PRD	MMEE-CH
propriétaire de réseau de faible envergure	Arealnetzeigentümer	Le PRFE est un client final d'un GRD et est propriétaire du RFE. Son RFE est utilisé pour sa propre alimentation et pour l'alimentation d'autres consommateurs finaux du GRD indépendants du PRFE.	PRFE	RFE-CH
propriétaire du réseau de transport	Übertragungsnetzeigentümer	Le PRT est responsable de la planification, de l'extension, de l'entretien, de la maintenance et du démantèlement des installations en sa possession et qui constituent une part du réseau de transport suisse.	PRT	MMEE-CH
qualité de la tension	Spannungsqualität	Capacité du réseau à atteindre les critères de tension de la norme EN 50160 sur les réseaux d'approvisionnement publics.		DC-CH
quantité de référence	Referenzmenge	On entend par « quantité de référence » la quantité d'énergie électrique (kWh) consommée au cours de la période de référence. Le GRD fixe la quantité de référence s'il n'est pas en mesure de la constater. Il se fonde pour cela sur des consommateurs finaux comparables.		Document de base Contingement de l'électricité (OSTRAL)
raccordement au réseau	Netzanschluss	Raccordement appartenant au GRD.		DC-CH
redevance hydraulique	Wasserzins	La redevance hydraulique indemnise les collectivités publiques (communes, cantons) pour l'utilisation de la force hydraulique à des fins de production d'énergie.		SCCA-CH

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
redevances de concession	Konzessionsabgaben	Les redevances annuelles de concession des producteurs en faveur des collectivités publiques (communes, cantons) constituent un dédommagement pour le droit de construire et d'exploiter sur le sol public une installation de production (rémunération de l'usage accru du domaine public). En cas de redevances de concession uniques, celles-ci peuvent être comptabilisées à l'actif à l'instar des installations concernées et amorties sur la durée de la concession.		SCCA-CH
redevances et prestations fournies à des collectivités publiques	Abgaben und Leistungen an das Gemeinwesen	Les redevances et prestations comprennent, outre le versement de sommes liées à une obligation de droit public, les prestations correspondantes réalisées à titre gratuit ou à prix réduit.		SCCD-CH
relevé	Ablesung	Saisie des données de mesure, soit par lecture visuelle sur place, soit à l'aide d'un appareillage spécialisé.		MC-CH
relevé à distance	Fernablesung	Relevé d'un appareillage de mesure par des voies de communication techniques.		MC-CH
réseau de distribution	Verteilnetz	Le réseau électrique à haute, à moyenne ou à basse tension servant à l'alimentation de consommateurs finaux ou d'entreprises d'approvisionnement en électricité.		LApEI
réseau de faible envergure	Arealnetz	Le réseau de faible envergure (RFE) sert à la distribution fine d'énergie électrique au sein d'une aire de peu d'étendue au sens de l'art. 4, al. 1, let. a LApEI. Au moins un tiers (consommateur final ou unité de production) indépendant économiquement et juridiquement du propriétaire de réseau de faible envergure (PRFE) sans raccordement direct au réseau du GRD se trouve dans l'aire.	RFE	RFE-CH
réseau de tiers coordonné	Koordiniertes Fremdnetz	Contient les éléments de réseau de GRD, GRTE et des installations significatif en Suisse et à l'étranger dont le GRT ou le GRD doit tenir compte dans la planification des consignations ainsi que dans l'exploitation. Ces éléments doivent aussi être intégrés dans les listes de défaillance pour le calcul de sécurité du réseau.		TC-CH
réseau de tiers élargi	Erweitertes Fremdnetz	Contient les éléments de réseau de GRD, GRTE et des installations significatives en Suisse et à l'étranger ou des éléments équivalents qui sont nécessaires pour créer un modèle réseau pour la planifications et l'exploitation du réseau électrique.		TC-CH
réseau de tiers informatif	Informatives Fremdnetz	Contient les éléments réseau des GRD, GRTE et des installations significatives en Suisse et à l'étranger qui font partie du réseau tiers observé mais pas du réseau tiers coordonné.		TC-CH
réseau de tiers observé	Beobachtetes Fremdnetz	Désigne les éléments de réseau de GRD, GRT, S-EC et S-GIC en Suisse et à l'étranger dont le gestionnaire de réseau doit tenir compte dans la planification des consignations ainsi que dans la gestion.		TC-CH
réseau de transport	Übertragungsnetz	Le réseau électrique qui sert au transport d'électricité sur de grandes distances à l'intérieur du pays ainsi qu'à l'interconnexion avec les réseaux étrangers; il est généralement exploité à 220/380 kV.		LApEI

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
réseau électrique	Elektrizitätsnetz	L'ensemble d'installations constitué d'un grand nombre de lignes et des équipements annexes nécessaires au transport et à la distribution d'électricité. Ne sont pas considérées comme des réseaux les installations de peu d'étendue destinées à la distribution fine telles que celles que l'on trouve sur des périmètres industriels ou dans les bâtiments.		LApEI
réseau propre	Eigenes Netz	Éléments de réseau (y compris les lignes-frontière) qui appartiennent au GRT ou au GRD ou dont la responsabilité d'exploitation incombe au GRT ou au GRD.		TC-CH
responsable de groupe-bilan	Bilanzgruppenverantwortlicher	Le RGB est tenu vis-à-vis du CGB de garantir à tout moment un bilan le plus équilibré possible de l'énergie et de la puissance entre l'injection et la livraison dans son groupe-bilan. Il est également responsable du déroulement correct des programmes prévisionnels.	RGB	MMEE-CH
responsable de services-système	Systemdienstleistungsverantwortlicher	Un responsable de services-système fournit des services-système à la demande d'un gestionnaire de réseau.	RSS	MMEE-CH
rétribution à prix coûtant du courant injecté	Kostendeckende Einspeisevergütung	Rémunération financée par le supplément sur les coûts de transport du réseau à haute tension pour l'injection d'électricité produite à partir d'énergie solaire (installations de 10 kW minimum), d'énergie géothermique, d'énergie éolienne, de force hydraulique (installations de 10 kW minimum), ainsi que d'énergie tirée de la biomasse et des déchets de biomasse.	RPC	MC-CH
sens de l'énergie	Abgeberichtung	Sens du flux d'énergie		MC-CH
services-système	Systemdienstleistungen	Les prestations nécessaires à une exploitation sûre des réseaux; elles comprennent notamment la coordination du système, la gestion des bilans d'ajustement, le réglage primaire, l'aptitude au démarrage autonome et à la marche en îlotage pour les producteurs, le maintien de la tension (part d'énergie réactive comprise), les mesures pour l'exploitation et la compensation des pertes de transport.		LApEI
situation de réseau critique	Kritische Netzsituation	La Société nationale du réseau de transport peut déclarer une situation de réseau critique quand, après une évaluation de la situation actuelle, cela est nécessaire pour assurer une gestion du réseau sûre et quand les conditions pour l'état du réseau dégradé ou perturbé sont remplies et quand ces états ne peuvent être écartés qu'avec des mesures requérant des droits d'injonction étendus. En outre, une situation de réseau critique est déclarée quand a) des perturbations avec des conséquences considérables pour l'exploitation du réseau de transport de la Suisse menacent, b) une perturbation pouvant aussi toucher l'exploitation du système des GRTE et les exploitants d'installation directement connectés au RT menace.		TC-CH

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
supplément (supplément réseau)	Netzzuschlag	Les gestionnaires de réseau se voient prélever un supplément sur la rémunération versée pour l'utilisation du réseau. Ce supplément sert notamment à financer la RPC, la prime d'injection (qui succède à la RPC), les rétributions uniques pour les installations photovoltaïques et la prime de marché pour les grandes installations hydroélectriques. Les gestionnaires de réseau peuvent répercuter ce supplément sur les consommateurs finaux.		SCCD-CH
sûr (n-1)	(n-1)-sicher	Signifie que l'état d'un réseau est conforme au critère (n-1).		TC-CH
tarif d'utilisation du réseau	Netznutzungstarif	Les tarifs réels d'utilisation du réseau sont calculés à partir des frais de réseau déterminés par niveau de réseau et de la comptabilité par unité d'imputation.		SCCD-CH
taux de contingentement	Kontingentierungssatz	Le taux de contingentement traduit, sous forme de pourcentage, la consommation admise par rapport à la quantité de référence. Il est en principe identique pour tous les consommateurs contingentés. Il peut être révisé par voie d'ordonnance et peut varier selon les catégories de consommateurs.		Document de base Contingentement de l'électricité (OSTRAL)
télécommande centralisée	Rundsteuerung	Dispositif technique destiné à la commande d'installations de tarification et d'éclairage ainsi qu'à la coupure et à l'activation de certains groupes de consommateurs.		MC-CH
utilisateur du réseau	Netznutzer	Akteur qui soutire ou injecte de l'électricité du réseau de transport ou de distribution. L'utilisateur du réseau est notamment responsable de la conclusion de contrats d'utilisation du réseau pour l'ensemble de ses points de raccordement.		DC-CH
utilisation du réseau	Netznutzung	Utilisation physique d'un système de réseau pour injecter ou soutirer de l'énergie électrique.		MC-CH
valeur de mesure	Messwert	Valeur saisie et traitée au niveau d'une place de mesure à l'aide d'un équipement technique de mesure (p. ex. tension, courant).		MC-CH
valeur de substitution	Ersatzwert	Valeur plausible, utilisée à la place d'une valeur manquante ou non plausible.		MC-CH
valeur perturbée	Gestörter Wert	Valeur repérée comme telle par le dispositif de comptage ou reconnue comme non plausible lors du traitement.		MC-CH
validation des données	Datenplausibilisierung	Vérification que les données sont à la fois exhaustives et correctes.		MC-CH
ventilation des coûts	Kostenwälzung	Méthode d'affectation des coûts du réseau à l'une des deux unités d'imputation que sont les « consommateurs finaux d'un niveau de réseau » ou les « niveaux de réseau aval », en fonction des valeurs d'énergie et de puissance respectives.		MC-CH
zone de réglage	Regelzone	Le secteur du réseau dont le réglage incombe à la société nationale du réseau de transport. Ce secteur est délimité physiquement par des points de mesure.		LApEI

Glossaire des documents de la branche de l'AES - Modèle pour la collecte des termes				
Edition 30.06.2020				
Terme	Glossar-Begriff	Description du terme du glossaire	Abréviation	Source du terme: Nom du document
zone d'observabilité	Beobachtungsgebiet	Comprend le réseau propre ainsi que les éléments du réseau de tiers observé, complétés par les éléments du réseau et les éléments de réseau équivalents, nécessaires pour établir un modèle de réseau étendu pour l'exploitation en gestion du réseau.		TC-CH